

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bien qu'au matin sa chaussure se trouva de beaucoup trop étroite. Il se porta malade et s'en fut à la visite du médecin. Un pied chaussé, l'autre déchausé, sa chaussette dans son soulier, son soulier au bout de sa main, il descendit clopin-clopant les 20 minutes qui le séparaient de l'infirmierie.

Un lieutenant l'inspecta :

— Oui, il y a un fort gonflement; il faut du repos, des compresses fraîches... mais sapisti ! ces pieds !... autant de varices que de veines ! Il faut les soigner tous les deux !... Prenez ce lit !

Enduit et compressé, Bouéard se sentit à l'aise; mais il avait une inquiétude dans l'esprit : combien pouvait-il avoir de varices, puisqu'il en avait autant que Devénes¹ ? Qui était ce Devénes ?

L'infirmier était un pays. Le recrue résolut de s'ouvrir à lui :

— Connais-tu, toi, celui qu'il a dit ?

— Qui ?

— Le lieutenant, qui a dit !

— Oui, c'est le lieutenant Rollet.

— Non.

— Quoi ?

— L'autre qu'il a dit... celui des varices : Devénes ?

— Connais pas.

Allons, tant pis ! il fallait patienter, mais Bouéard trouverait bien... quand il n'y aurait rien !

A peine remis, il m'interrogea :

— Mon caporal, connaissez-vous Devénes ?

— Non !

Il interrogea les camarades.

— Devénes ?... Pas connu dans la section.

Il visita d'autres casemates. Pas de résultat.

A la soupe, il passait de table en table. Toujours rien.

Et ça le rongeait, le recrue, de ne pas savoir combien il avait de varices. Peu lui importait d'en avoir, puisqu'il ne savait pas ce que c'était; mais leur nombre... ça, il y tenait.

O surprise ! Un soir, à la 1^{re} compagnie, on lui montre le caporal Devénes qui activait des corvées à grands coups de langue.

Il l'aborda :

— Mon caporal...

— Qu'est-ce qu'y veut ? qui-ci !

— Combien vous avez de varices ?

— Autant que moi, bébé ! Ouste ! Dém... élaouasse de par là !... Dehors les corvées, dehors !

Bouéard reprit avec son flegme de naif :

— Le médecin a dit qu'il fallait nous soigner tous les deux.

A ces mots, Devénes, qui ne s'occupait déjà plus du recrue, le considéra de biais, flaira un bon filon. Il se fit conter l'affaire en détail.

Le lendemain, Devénes, chef de chambrée, se portait malade.

— Il faut tenter le coup, pensait-il; pas de service de pièce ce matin, point d'école de soldat l'après-midi, et pain bénit pour le service de chambrée, avec ce Jésus-f'aïstout-fait de recrue pour la parade au colo... ça vaut la peine !

Et il gagna l'infirmierie en clopinant de la droite, le soulier délacé.

Deux médecins passaient l'inspection. Diable ! ça se gatait. Il y avait celui de sa compagnie, le capitaine Gonsier, et puis l'autre, celui qu'il voulait pour le mettre dedans. Comment l'avoir ? Il se dissimula parmi les prétendants, attendit que Gonsier fut occupé, et alors, l'abordant crânement, il dit à voix haute :

— Mon capitaine, vous m'avez fait dire de venir pour les varices !...

Gonsier tenait mal au bout de son davier une dent qui tenait bien.

Il interrompit :

— Ne voyez-vous pas que je suis occupé ? Je n'ai pas parlé de varices, ni appelé personne. Adressez-vous au lieutenant !

— A vos ordres, mon capitaine !

(A suivre.)

Ave.

¹ Le nom doit s'écrire « Devénes », comme sur le livret de service; nous maintenons cependant l'orthographe de Bouéard.

Les membres de l'Association des Vaudoises recevront le remboursement pour le Conte à fin janvier.



L'ILE DES MARMITONS

8

(Conte d'une vieille fille à ses neveux)

Le Retour.

Le jeune duc de San-Séviero se rendit au port en réfléchissant à la singularité de son aventure. Son vaisseau mit à la voile le soir même, et il passa toute la nuit à parcourir les papiers que la reine lui avait confiés et qui étaient de la plus haute importance.

Ce ne fut que le lendemain, lorsque le jour fut venu, qu'il découvrit les innombrables richesses dont la reine avait fait charger son navire; c'étaient d'énormes caisses remplies de *beignets* d'or, puis des étoffes les plus précieuses, les fruits les plus rares, les vins les plus délicieux; elle n'avait rien épargné pour que la route fût agréable. Césaro s'applaudit alors de sa délicatesse en pensant qu'elle avait pu être appréciée par une âme si généreuse.

Pendant la traversée, il écrivit à sa sœur Thérésina pour se hâter de la rassurer sur son sort; car ce n'était pas elle qu'il devait voir la première en arrivant à Naples. Le devoir passe avant les affections; c'est pourquoi Césaro, à peine débarqué sur le rivage cher à Naples, se rendit d'abord chez le roi et donna ordre que l'on portât sa lettre chez sa sœur, où il aurait tant voulu courir tout de suite.

Jamais on n'a su quelle était cette mission importante dont Césaro était chargé, mais il faut croire qu'il s'en acquitta avec une rare sagacité, puisque, à dater de ce jour, le roi le prit en affection et lui rendit toute la faveur dont avait joui si longtemps le duc de San-Séviero, son père.

Césaro resta plusieurs heures en conférence avec le roi; enfin, il fut libre et le cœur lui battit vivement en songeant qu'il allait revoir Thérésina.

Comme il descendait l'escalier du palais, il rencontra le prince de Villaflor, ce jeune homme si séduisant et qu'il savait tant aimé de sa sœur; au lieu de le fuir par fierté, ce qu'il faisait ordinairement, il alla vers lui avec cordialité et le pria de l'accompagner chez sa sœur. Chemin faisant, il lui conta une partie de ses aventures, qui surprisent étrangement le jeune prince.

A peine Césaro avait-il franchi l'entrée de sa demeure, que Thérésina vint se jeter dans ses bras. Oh ! combien elle était joyeuse, cette belle jeune fille ! qu'elle était heureuse de revoir son frère ! si heureuse, qu'elle n'aperçut pas, près de lui, le prince de Villaflor qu'elle aimait.

Dès qu'il s'approcha d'elle, elle rougit.

— Hélas ! ma sœur, dit Césaro en souriant avec malice, ne te réjouis pas trop; toujours quelque chose vient gâter notre bonheur, on n'obtient rien sans sacrifice : le roi m'a rendu sa faveur, il est vrai, mais c'est à la condition que tu épouseras le prince de Villaflor que voici. Parle franchement, veux-tu faire pour moi ce sacrifice ?

Thérésina se hâta d'embrasser son malin frère, pour cacher le trouble qu'elle éprouvait, et elle la pardonna sans peine de s'être moqué d'elle.

Césaro n'oublia point ses compagnons de voyage; il fit à chacun d'eux des présents magnifiques. Souvent il allait se promener dans une belle barque, qu'il avait donnée au pêcheur, et souvent aussi il invitait, aux repas qu'il donnait à toute la cour, le petit joufflu, devenu un riche propriétaire du pays. Le jeune duc se plaisait infiniment à écouter les incroyables mensonges que celui-ci débitait sur leur aventure dans l'île des Marmitons, qu'il prétendait avoir visitée dans tous les sens; et il eut la patience de l'écouter pendant de longues années, sans jamais le démentir.

Césaro, doué des qualités les plus brillantes, parvint, quoique jeune, aux plus hauts emplois; à vingt-huit ans, il était déjà premier ministre et il gouvernait tout le pays. Comme il avait donné en mariage à sa sœur, maintenant princesse de Vil-

laflor, l'ancien palais de leur père, il en voulut faire bâtir un autre pour lui-même; c'est celui que l'on admire encore à Naples dans le joyeuse rue de Tolède, palais admirable, auquel il donna, en souvenir de ses aventures, le nom de *Palazzo Marmilioni*.

La morale de ce conte, mes chers neveux, est qu'il ne faut pas se hâter de rire des usages bizarres que nous remarquons chez les peuples étrangers; les mœurs d'un peuple sont en harmonie avec ses besoins et son climat et, lors même qu'une loi nous paraît absurde, nous devons croire que si des millions d'hommes ont pu se résigner à la suivre pendant des centaines d'années, c'est qu'ils y ont trouvé quelque avantage.

Ainsi, lorsque, dans vos voyages, une singularité vous frapperà, un usage étrange vous paraîtra ridicule, ne vous moquez pas tout de suite; tâchez plutôt de découvrir à quelle nécessité ils répondent, et de quel inconvenient ils préservent.

Appliquez enfin cette morale à votre tante, et ne vous moquez pas de ces marmitons ayant d'avoir demandé à vos parents quelle est l'origine des Janissaires.

Mme E. de GIRARDIN.

FIN

Royal Biograph. — La direction du Royal Biograph attire l'attention du public sur le fait que *L'Orpheline* ne compose, à lui seul, que la deuxième partie du programme. La première partie est formée d'un ensemble de films de tout premier ordre qui donnera entière satisfaction aux personnes pour lesquelles le ciné-roman ne convient pas. *Les nouveaux mariés*, excellente comédie en 2 actes, qui nous vient directement de la plus grande salle cinématographique de New-York, le Capitole. Deuxième et dernière partie de *La vie et les mœurs des indigènes de l'Afrique orientale*. Enfin, le *Gaumont-Journal*.

Kursaal — Ce soir samedi et mercredi 1^{er} février, à 8 h. 30; dimanche en matinée à 2 h. 30, trois représentations des « Mousquetaires au Couvent », la joyeuse opérette de Varney.

François de la Goille. — La location est ouverte au magasin Hipp, Grand-Pont, pour les deux représentations d'un nouveau grand succès de rire de « chez nous » : « François de la Goille », nouvelle pièce vaudoise en 4 actes de M. Marius Chamot, qui auront lieu au Kursaal lundi 30 janvier et jeudi 2 février, à 8 h. 30, avec MM. Mandrin, Desoché, Chamot et tous les créateurs du genre vaudois. Il y a une très jolie danse villageoise au 4me acte.

Le Remède contre l'asthme est enfin découvert

Un prompt soulagement pour l'asthme

Succès foudroyant de l'« Asthmador »

« Je veux que tous les Asthmatiques en Suisse fassent l'essai de mon traitement, et cela absolument à mes frais », déclare, à tous les malheureux qui souffrent, le Docteur Schiffman, gradué de la Faculté de Médecine de Saint-Louis. Il ajoute : « Peu importe la violence de la crise, peu importe l'opiniâtreté des cas, l'« Asthmador » apportera certainement un soulagement immédiat, généralement en dix à quinze secondes, en tout cas toujours en l'espace d'un nombre égal de minutes ». Il sait ce que son remède a fait pour des milliers d'asthmatiques et, dans le but de convaincre des mérites de ce produit ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de l'essayer, il prie ce journal d'annoncer qu'il offre d'envoyer un échantillon sérieux de son « Asthmador », absolument gratuit par la poste, à toutes les personnes qui voudront bien lui envoyer, dans les quatre jours, simplement leur nom et adresse lisiblement écrits (pas autre chose). Il pense qu'une épreuve positive, comme celle qu'il offre de faire, est le moyen le plus convaincant, et, à vrai dire, l'unique moyen de détruire l'incrédulité de milliers d'asthmatiques qui ont, jusqu'ici, cherché en vain un soulagement à leurs maux. Bien que l'« Asthmador » se trouve dans de nombreuses pharmacies, le Docteur craint que beaucoup de personnes n'en aient jamais entendu parler. C'est dans le but d'atteindre ces personnes que la présente offre sérieuse est faite. Tous ceux qui désirent recevoir un échantillon gratuit sont priés d'envoyer sur une carte postale, et dans les quatre jours, leur nom et adresse bien complète (pas autre chose) au Dépôt du Dr R. Schiffman, Postach 3794, Lucerne.

Noblesse
vermouth délicieux
SE BOIT GLACE

G. 462 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Quand vous avez des hôtes inattendus



vous êtes souvent à court de viande. Vous pouvez l'allonger en y adjoignant une bonne sauce obtenue instantanément au moyen des Sauces Maggi en tablettes, qui ne demandent qu'un peu d'eau bouillante pour leur préparation. On a le choix entre trois sortes ; Sauce Maggi Tomates, Oignons et Relevée.

SI VOUS TOUSSEZ
prenez les véritables
BONBONS
AUX BOURGEONS DE SAPIN
HENRI ROSSIER
Lausanne
Méfiez-vous des imitations
EXIGEZ LE NOM
30 ANS
DE SUCCÈS

VINS DE VILLENEUVE
Médaille d'or, Genève 1896.
MONNET & Cie, Lausanne

Nouvelle baisse

Bouilli avec os le kg. 1.40 fr.
Rôti sans os le kg. 2.40 fr.
Saucisse et saucissons le kg. 2.80 fr.
Salmis le kg. 3.80 fr.
Viande fumée le kg. 2.60 fr.
Viande désosée p. charcuterie 2.30 fr.
Demi port à partir de 2 kg.
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7. — Lausanne — H. Verrey
Tél. Bouch. 92.59; domicile 92.60



A celui qui désire conserver sa chevelure comme à celui qui regrette de l'avoir perdue, le même conseil peut être donné : Employez

Mexana

Après quelques jours d'emploi
l'effet est surprenant.
Le flacon Fr. 4.50 franco contre remboursement.

Beauté ravissante

teint frais d'une pureté incomparable obtenus en 5 à 8 jours, en utilisant :

Serena, quelques jours d'emploi. Rend le teint éblouissant, la peau veloutée et douce, élimine rapidement impuretés de la peau, rousseurs, rides, cicatrices, feux, taches éruptions, points noirs. Innocuité parfaite, efficacité sans égale. Envoi en remboursement à fr. 4.50 et fr. 6.75.

Dépilatoire détruit total, sans laisser aucune trace, poils follets, duvets, etc., sur visage et bras. Succès garanti en 2 à 3 minutes, inoffensif. Envoi en remboursement à fr. 5.50.

Belle Poitrine Effet surprenant par la crème "Piara", raffermit les chairs, rend au buste fermé et lignes harmonieuses, en le développant. Convenant aux jeunes filles, aussi bien qu'aux dames adultes n'ayant jamais eu de poitrine. Envoi discret en remboursement à fr. 6.25.

Eau de Cologne (à la violette, triple force), quelques gouttes suffisent pour donner à l'eau un arôme délicieux et un rafraîchissant sans pareil. Par sa finesse elle s'emploie de même comme parfum pour mouchoir. En vente à fr. 1.90, 3.80 et fr. 6.70.

Grande Parfumerie
EICHENBERGER

Rue de Bourg, 21 LAUSANNE
Envoi au dehors discret.

KOHLER

Chocolat Fondant

ROYAL BIOGRAPH
Place Centrale LAUSANNE Téléphone 29.39
Matinée à 3 h. — Tous les jours. — Soirée à 8 h. 30
Du vendredi 27 janvier au jeudi 2 février 1922
Dimanche 29 janvier : 2 matinées à 2 h. 1/2 et 4 h. 1/2

Le grand succès du jour :

L'ORPHELINE

Le superbe ciné-roman en 12 épisodes de Louis Feuillade, avec BISCOT dans le rôle de Némorin, Mlle SANDRA MILOVANOFF dans le rôle de Jeannette l'orpheline, M. GASTON MICHEL dans le rôle de Sakounine.

Un grand succès d'authenticité et de documentation.

La vie et les mœurs des indigènes de l'Afrique Occidentale.

Deuxième et dernière partie. — Un documentaire de 1er ordre.

LES NOUVEAUX MARIÉS

Charmante comédie Capitole en 2 actes.

Jean HUBER
Facteur de pianos
LAUSANNE

Beau choix de pianos droits et à queue, neufs et d'occasion.
Echange, Réparations extra soignées, Accords.

Ancienne maison du pays et de toute confiance.

Harmoniums neufs, sonorités magnifiques (transpositeurs), à partir de 450 francs. — Dépôt pour toute la Suisse française des célèbres pianos à queue

BOSENDORFER

Imprimerie Pache-Varidel & Bron Pré-du-Marché LAUSANNE

Confédération Suisse**Emprunt fédéral 5 1/2 % 1922, de fr. 100,000,000**

remboursable 1^e 1^{er} septembre 1930

Extrait du prospectus :

Prix d'émission : Le pair. Titres de fr. 500, 1000, et 5000 munis de coupons semestriels au 1^{er} septembre et 1^{er} mars.

Le Conseil fédéral suisse se réserve d'augmenter le montant de l'emprunt dans le cas où les souscriptions dépasseraient fr. 100,000,000.

Les titres de cet emprunt seront acceptés en tous temps par la Confédération Suisse, au pair plus intérêts courus, en paiement des impôts sur les bénéfices de guerre et des impôts de guerre, et cela jusqu'à concurrence de la totalité du montant dû par le contribuable.

BERNE, le 16 janvier 1922.

Le Département fédéral des finances :
J. MUSY.

L'emprunt a été pris ferme par le **Cartel de Banques Suisses** et l'**Union des Banques Cantonales Suisses** qui l'offrent en souscription publique, ainsi que le montant dépasseraient éventuellement cette somme, du 20 au 31 janvier 1922 inclusivement. Les domiciles de souscription figurent sur le prospectus que toutes les banques et maisons de banque tiennent à disposition. La répartition des titres attribués aura lieu immédiatement après la clôture de la souscription. La libération des titres attribués devra avoir lieu du 4 février au 31 mars inclusivement, avec décompte d'intérêt à 5 1/2 % au 1^{er} mars 1922. Lors de la libération, les souscripteurs recevront du domicile de souscription des bons de livraison qui seront échangés contre les titres délinéés dans le courant du mois de février 1922.

Les domiciles de souscription prendront également en paiement, lors de la libération, les bons de caisse 5 %, 11^{me} série, de la Confédération Suisse, échéant le 26 juin 1922 et cela au pair plus intérêts courus à 5 %, du 26 décembre 1921 au jour de la libération. Ces bons de caisse devront être munis du coupon au 26 juin 1922.

Berne, Genève, Zurich, Bâle, St-Gall, Lausanne, Liestal et Bellinzona, le 16 janvier 1922.

Le Cartel de Banques Suisses. **L'Union des Banques Cantonales Suisses.**